

# CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Vendredi 18 mars 2016* *à 20h30*

### **Séance du 18 mars 2016**

L'an deux mille seize, le dix-huit du mois de mars

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DYÉ Jean-Marie, Maire.

**Date de convocation :** 9 mars 2016

**Date d'affichage :** 9 mars 2016

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 14

**Nombre de votants :** 15

**Présents :** MM DYÉ Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, CHARLUTEAU Grégory, RILLET Patricia, DEPOND Jean-Marie, FOINARD Corine, MONTARU Jean-Pierre, FOLLET Mireille, PRIoux Sébastien, GASTOUT Sandrine, HOMET Céline, GAUTIER Patrick, BENOIST Béatrice et BOIS pierre.

**Absent excusé :** Mr CHARTRAIN Daniel donne pouvoir à Mr DEPOND Jean-Marie

Madame HOMET Céline a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du 28 janvier 2016.

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élargir la question 3 à toutes les demandes de subventions pour le projet de salle multi-activités au lieu de la Préfecture seulement. Le conseil Municipal est d'accord pour élargir cette question.

Passage à l'ordre du jour.

### **CHOIX DE L'ENTREPRISE RETENUE SUITE AUX COMMISSIONS MAPA POUR LA FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES RUE DE CHITENAY ET IMPASSE DU BOIS DE MONT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission MAPA a retenue pour la fourniture et la pose des lampadaires Rue de Chitenay et Impasse du Bois de Mont l'entreprise ENGIE INEO pour un montant initial HT de 31 575,33 €, auquel il faut ajouter un lampadaire supplémentaire identique aux autres pour un montant de 2 010,00 € HT .

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de suivre la décision de la Commission MAPA.

Le Conseil Municipal, après délibération décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de retenir l'entreprise ENGIE INEO pour la fourniture et la pose des lampadaires Rue de Chitenay et Rue du Bois de Mont pour un montant initial de travaux de 31 575,33 € HT, ainsi que le supplément d'un lampadaire pour 2 010,00 € HT, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le devis et toutes les pièces afférentes au dossier.

## **MISSION D'UNE ANALYSE PROSPECTIVE FINANCIERE ET PAIEMENT DE LA FACTURE AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Cabinet MAZARS a été missionné pour une analyse prospective de 2016 à 2021 afin de s'assurer des possibilités financières de la Commune concernant le projet de création d'un bâtiment multi-activités. L'analyse et la facture risquant d'arriver avant le vote des budgets 2016, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour le paiement de cette facture d'un montant de 3 000 € TTC avant le vote des budgets 2016.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de payer, en dépense d'investissement, avant le vote du budget communal 2016 la facture du cabinet MAZARS d'un montant de 3 000 € TTC. Cette dépense sera reprise en investissement dépense du budget communal 2016 au compte 2031 (frais d'études).

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS PROJET D'UN BATIMENT DE SALLES MULTI-ACTIVITES AVEC PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un fonds de soutien à l'investissement public a été créé pour cette année et que le projet de création d'un bâtiment de salles multi-activités y serait éligible. Mais le dossier doit être déposé avant le 25 mars 2016. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élaborer les dossiers de demandes des subventions et de solliciter auprès des différents partenaires une demande de subvention pour le projet de création d'un bâtiment des salles multi-activités, avec le plan de financement suivant :

### **COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX**

• Montant des travaux salles + extérieurs	:	1 260 000,00 €
• Marge pour imprévus 10%	:	126 000,00 €
		-----
<b>TOTAL HT</b>	:	<b>1 386 000,00 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	:	<b>277 200,00 €</b>
		-----
<b>TOTAL TTC</b>	:	<b>1 663 200,00 €</b>

### **PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT**

• <b>Subventions :</b>		
- Pays 30 %	:	415 800,00 €
- DSR	:	30 000,00 €
- Communauté de Communes Val de Cher Controis	:	60 000,00 €
- Parlementaire	:	10 000,00 €
- CAF 19 % (sur 350 m <sup>2</sup> , soit sur 539 000 €)	:	102 020,00 €
- Fonds de soutien à l'investissement public 25 %	:	346 500,00 €
- DETR 15 % (sur 451 m <sup>2</sup> , soit sur 694 540 €)	:	104 181,00 €
		-----
• <b>Reste à charge : Autofinancement ou emprunt long terme</b>	:	<b>317 499,00 €</b>
		-----
<b>TOTAL HORS TAXES</b>	:	<b>1 386 000,00 €</b>
• <b>Reste à charge : Emprunt court terme 2 ans TVA 20 %</b>	:	<b>277 200,00 €</b>
		-----
<b>TOTAL T.T.C</b>	:	<b>1 663 200,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de solliciter auprès de tous les partenaires : Le Pays, le Conseil Départemental au titre de la DSR, la Communauté de Communes Val de Cher Controis, le Député pour la parlementaire, la CAF, la Préfecture de Loir-et-Cher au titre du Fonds de soutien à l'investissement public et au titre de la DETR avec le plan de financement exposé ci-dessus et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour élaborer les dossiers de demande de subventions et signer les documents afférents à ce dossier.

## **REVERSEMENT D'UNE PARTIE DES EXCEDENTS BUDGETAIRES DU BUDGET AEP 2015 AU BUDGET COMMUNAL 2016**

Comme la loi le permet, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible de transférer tout ou partie des excédents budgétaires des budgets annexes au Budget principal. Il est proposé de transférer 70% des excédents budgétaires du budget AEP 2015 au budget Communal 2016, soit 112 443 € (160 632,88 X 70%).

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de transférer 70% des excédents budgétaires du budget AEP 2015 au Budget Communal 2016, soit 112 443 €.

## **REVERSEMENT D'UNE PARTIE DES EXCEDENTS BUDGETAIRES DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2015 AU BUDGET COMMUNAL 2016**

Comme la loi le permet, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible de transférer tout ou partie des excédents budgétaires des budgets annexes au Budget principal. Il est proposé de transférer 80% des excédents budgétaires du budget ASSAINISSEMENT 2015 au budget Communal 2016, soit 124 615 € (155 769,29 X 80%).

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de transférer 80% des excédents budgétaires du budget ASSAINISSEMENT 2015 au Budget Communal 2016, soit 124 615 €.

## **POSE D'UN FOURREAU POUR L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DANS LE CIMETIERE COMMUNAL AVEC TRAVERSEE DE ROUTE RUE DES ACACIAS**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire poser un fourreau Rue des Acacias pour alimenter en électricité le cimetière, notamment pour le projet de vidéosurveillance. A cet effet il expose un devis des Ets POITOUT d'un montant de 970 € HT.

Mme BENOIST Béatrice demande si cet aménagement est seulement pour la vidéo-surveillance ou s'il pourrait servir à autres choses. Il est précisé qu'il servira pour autre chose comme pour les outils des employés ou pour un éventuel abri de condoléances, entre autres.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de faire poser un fourreau pour l'alimentation électrique du cimetière Rue des Acacias, et adopte le devis des Ets POITOUT d'un montant de 970 € HT.

## **TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES EXTENSION GARAGE MUNICIPAL.DEVIS**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un devis de travaux supplémentaires lot maçonnerie concernant le garage municipal pour un montant HT de 1 556,00 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour et 1 blanc, de retenir le devis des Ets GUIGNEBERT d'un montant de 1 556,00 € HT concernant les travaux supplémentaires lot maçonnerie du garage municipal.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines réunions :

- Réunion finances élargie au Conseil Municipal : le 31 mars à 20h30
- Réunion du Conseil Municipal pour vote des budgets : le 8 avril à 20h30

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal des devis d'entretiens reçus :

- Pour le curage des postes de refoulement et de la station
- Pour le changement de chaînes aux postes de refoulement. Nous sommes en attente d'un autre devis avant de choisir
- Pour la remise à niveau d'une bache de la station. 2 devis reçus. Retenir le moins disant
- Devis travaux complémentaire lot électricité garage municipal pour des luminaires intérieurs et extérieurs supplémentaires et le déplacement de l'alarme. Il est demandé en plus l'installation d'un spot extérieur à la Bibliothèque

La séance est levée à 21h15

Le Maire,  
J.M DYÉ.